



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ENGAGEMENT ET DEMANDE D'AIDE
FINANCIERE AUPRES DE LA PREFECTURE DE
REGION DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE
SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL
- ÉCLAIRAGE PUBLIC**

**DÉCISION N° DM-22-064
EN DATE DU 23 FEVRIER 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le projet de rénovation et modernisation de l'éclairage public en vue de réduire les consommations énergétiques et diminuer la pollution lumineuse ;

CONSIDÉRANT que les travaux objet de la présente décision s'inscrivent dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local ;

CONSIDÉRANT la nécessité de garantir un éclairage cohérent et esthétique sur l'ensemble du territoire ;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville de pouvoir bénéficier d'une dotation pour la rénovation et modernisation de l'éclairage public ;

D É C I D E

DE SOLLICITER auprès de la Préfecture de Région au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local une aide financière pour le projet de rénovation et modernisation de l'éclairage public en vue de réduire les consommations énergétiques et diminuer la pollution lumineuse.

D'AUTORISER Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220223-Imc1H9390H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/02/2022 Date de Publication : 23/02/2022
